



# INFO TRI SÉLECTIF

## INFO N° 1



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Depuis quelques semaines l'éco-organisme CITEO chargé du recyclage des emballages, diffuse des spots publicitaires nous informant que pour plus d'un français sur deux, tous les plastiques vont dans le bac ou le sac de tri.

Le département de la Marne et la CCBC seront concernés par les consignes d'extension de tri des plastiques **à partir de 2023**.

Pour le moment, nous devons continuer à jeter dans le sac jaune :



- \*les bouteilles et flacons en plastique
- \*les cartonnettes d'emballage,
- \*les canettes, bidons et boîtes en fer et aluminium,
- \*les papiers, journaux, revues et magazines.

## INFO N° 2

Poignée vers la chaussée

Merci de penser à faciliter le travail des agents qui collectent chaque jour nos déchets en présentant votre bac à ordures avec la poignée tournée vers la chaussée.



Besoin d'un complément d'information  
L'ambassadrice du tri est à votre disposition :

[ambassadricetri@cc-briechampenoise.fr](mailto:ambassadricetri@cc-briechampenoise.fr) ou 06 72 87 99 09